

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 15 avril 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 15 avril 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 avril 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Fauvety, Charles \(1813-1894\)](#)

Lieu de destination8, avenue Henri-Barbusse, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin annonce à Fauvety qu'il est disposé à transformer le journal *Le Devoir* en revue et en revue sociale et religieuse sous le titre qu'il lui indique. Il affirme que l'époque attend des solutions sociales et religieuses. Il lui demande de le mettre en rapport avec les quatre ou cinq « amis de la foi et des œuvres » dont il lui a parlé pour être collaborateurs de la revue. Godin pense qu'il s'agit d'élever l'action sociale au sentiment religieux et de traduire la pensée religieuse en action sociale. Sur un projet d'association proposé par Fauvety entre Godin et les rédacteurs du journal. Sur la direction de la revue. Il demande à Fauvety si Nus peut collaborer à la revue. Il souhaite que le journal annonce rapidement l'apparition de la revue avec le nom des rédacteurs.

NotesLieu de destination : l'index du registre de correspondance indique « 8 avenue Pereire à Asnières (Seine) » ; l'avenue Pereire d'Asnières-sur-Seine été rebaptisée Henri-Barbusse.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Réformes](#), [Religions](#)

Personnes citées[Nus, Eugène \(1816-1894\)](#)

Œuvres citées[Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation4 p. (425r, 426v, 427r, 428v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 17 avril 1879

Mon cher ami,

Je suis tout disposé à tenter la transformation du *Devoir*, en revue et en revue sociale et religieuse, sous le titre que vous m'indiquez comme mieux et qui peut être m'en aura pas plus de succès pour cela.

Quoi qu'il en soit, notre époque attend des solutions sociales et religieuses, il ne peut qu'on ne veuille pas nous écouler comme

W. Faure

apôtres de ces solutions, mais nous aurons rempli le rôle de précurseurs.

Vous me dites que vous auriez quatre ou cinq collaborateurs à m'offrir si le *Devoir* se transformait en revue et entrait dans cette voie.

Veuillez - vous bien me mettre en rapport avec ces amis de la foi et des œuvres, c'est-à-dire des fins de la vie et des moyens

à atteindre à ces fins?
 Il faut nous convenir
 pour nous mettre d'accord
 sur la campagne à
 ouvrir et sur le plan
 à suivre.

Quant à moi, je
 crois que cette campagne
 devrait avoir pour règle
d'élever l'action sociale
au sentiment religieux
et de traduire la pensée
religieuse en action
sociale.

Si nous pouvions
 faire ce mariage du bien
 social et de la pensée

religieuse de façon à
 maintenir toujours nos
 discussions sur le terrain
 de l'application, et de
 la pratique des institu-
 tions existantes et progres-
 sives, nous serions œuvre
 nouvelle, nécessaire et
 peut-être capable d'attirer
 l'attention.

Pour atteindre un tel
 but, je serais heureux
 d'accepter l'association que
 vous me proposez, associa-
 tion dans laquelle je
 ferais les frais matériels
 de publication et dans laquelle
 les rédacteurs donneraient

leurs articles,
sans rétribution.
Le tout serait placé à
fonds perdus. Néanmoins
en vue de bénéfices avon-
tuels, il serait fictivement
attribué à chaque article
publié une valeur dont
la quotité participerait
au bénéfice en cas de
succès, dans la même
proportion que le capital
engagé dans la publica-
tion de la œuvre.

Ayant à diriger cette
œuvre je serais heureux
d'avoir ici pour me
secourir un homme

aimant les idées sociales,
comprenant le présent
et l'avenir de l'associa-
tion et, avec cela, n'ayant
pas de préventions contre
le nouveau spiritua-
lisme sur lequel nous
pouvons nous appuyer
aujourd'hui. Cet homme
je ne l'ai pas et il me
paraît sans doute difficile
de le rencontrer, à moins
que mes amis m'aident
à le découvrir. Mais la
œuvre se fera quand
même. Le point important
est d'être fixé sur les
bonnes volontés dont nous

pourrons disposer.

= Vous serait-il des
notres, donnerait-il de
temps en temps un
article ?

si des collaborateurs
vulent sérieusement
s'intéresser à cette œuvre
sociale et religieuse, le
— Devain doit dès mainte-
nant annoncer l'appa-
rition de la revue,
faire connaître le nom
des rédacteurs et la
ligne de conduite qu'en-
tend suivre la nouvelle

publication.

Il faut donc
établir promptement
l'accord nécessaire entre
vous et agir en consé-
quence.

Votre tout dévoué
L. L.